

## Jean-Baptiste André Godin à Charles Poëtte, 16 juin 1872

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (12)

Collation4 p. (174r, 175r, 176v, 177r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Charles Poëtte, 16 juin 1872, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/45989>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[16 juin 1872](#)

Lieu de rédaction22, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire[Poëtte, Charles \(1827-1906\)](#)

Lieu de destinationGuise (Aisne)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

# Description

Résumé Godin répond à la lettre de Poëtte du 11 juin 1872. Sur l'éducation. Il exprime sa satisfaction d'être secondé par un homme comme Poëtte. Il le félicite de mettre en relief les belles actions, de laisser secrètes les punitions et de récompenser dignement le bien. Réflexion de Godin sur l'éducation morale. Il assure Poëtte de son soutien et de celui de Marie Moret. Il envisage de demander un jour à Poëtte de collaborer à un traité d'éducation générale de l'enfance.

## Mots-clés

[Compliments](#), [Édition](#), [Éducation](#)

Personnes citées [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

---